



Mairie de Nogent-sur-Marne  
Monsieur MARTIN  
PLACE ROLAND NUNGESSER  
94130 Nogent-sur-Marne

A l'attention de Monsieur le Maire

Monsieur MARTIN,

**J'ai le plaisir de vous annoncer une nouvelle importante pour votre commune et votre mandat.**

Le dimanche 11 avril, le Journal du Dimanche va publier le palmarès 2021 de l'association Villes et villages où il fait bon vivre classant les 34 837 communes de France métropolitaine.

La publication du palmarès 2020 a connu un succès considérable et une couverture médiatique d'envergure au niveau des médias nationaux comme régionaux, sans commune mesure avec tout autre palmarès. C'est parce que ce palmarès est unique. Il est le fruit de trois ans de travail et est construit sur les priorités des Français consultés par un sondage exclusif réalisé par OpinionWay en octobre 2020. Il en ressort un classement sur 8 catégories et 183 critères de sources officielles comme l'Insee, ou des organismes étatiques, pour prendre en compte des données 100% quantitatives et objectives, seule façon de comparer. Au-delà du palmarès, une distinction particulière est accordée à un nombre restreint de communes éligibles au Label Villes et Villages où il fait bon vivre.

**Votre commune fait ainsi partie du cercle restreint des 3134 communes distinguées sur les 34 837 éligibles au label Villes et villages où il fait bon vivre.**

C'est le moment de capitaliser sur ce classement en exploitant le seul label global qui donne aussi un sens aux autres. **Le label Villes et villages où il fait bon vivre est un coup de projecteur sur votre commune** qui soulignera la singularité de votre territoire en mettant en exergue vos atouts. C'est vrai pour la fierté et le sentiment d'appartenance des habitants. C'est important pour la communication municipale et la promotion économique auprès des médias ainsi que des réseaux sociaux. Cela facilite l'accueil de nouveaux arrivants.

Si vous souhaitez exploiter le LABEL comme le font déjà des centaines de communes, vous pouvez nous retourner, dès maintenant, l'accord d'exploitation joint. Notre association est à votre disposition par mail à l'adresse [contact@terresoptimisme.com](mailto:contact@terresoptimisme.com) ou par notre site internet disponible à l'adresse [www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com](http://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com). Vous pouvez également me joindre au 06 07 63 57 02.

Encore BRAVO et très cordialement,

**Thierry Saussez,**  
Président de l'association

**VILLES ET VILLAGES OU IL FAIT BON VIVRE**  
Adresse : 7 rue Laurin - 92500 Rueil-Malmaison MAIL : [contact@terresoptimisme.com](mailto:contact@terresoptimisme.com)  
Association 1901 - Immatriculée à la prefecture de RUEIL MALMAISON sous le numéro W922011260  
[www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com](http://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com)